

Séance du conseil municipal du 11 janvier 2022

Le conseil municipal, convoqué le 04 janvier 2022, s'est réuni en séance ordinaire en date du **11 janvier 2022 à 20h00** à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Sandrine JOLY, Francis LINK, Françoise MAY, Serge STIMPFLING, Frédéric FREYBURGER et Géraldine COGNARD-GROSS, conseillers municipaux.

Excusés : Alain WOLF ; Salomé REICHLIN qui donne procuration à Serge STIMPFLING, Régis BRAND qui donne procuration à Serge STIMPFLING, Julie PRINZBACH qui donne procuration à Angélique LIDY, Juan-Carlos RODRIGUEZ qui donne procuration à Dominique STOESSEL.

Monsieur le Maire présente ses vœux aux conseillers pour la nouvelle année.

Il les informe ensuite du décès de Monsieur Yves HASSENBOEHLER, de mort naturelle, et donne enfin lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin
5. Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires au sein d'une collectivité - @ctes
6. Renouvellement du garde – chasse
7. Agrément d'un associé – chasse
8. Charte de gouvernance concernant l'élaboration du PLUi
9. Compte-rendu des commissions communales
10. Compte-rendu des commissions intercommunales
11. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Céline STEVANOVIC est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Monique FAECHTIG.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

3) Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

4) Révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin

- Vu** les articles L. 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Électricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;
- Vu** la délibération du Comité Syndical du 14 décembre 2021 ;

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 14 décembre 2021, les statuts révisés ;

Le Maire propose au Conseil municipal d'**approuver** les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Émet un avis **favorable** sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre 2021, à l'unanimité ;
- Demande aux Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

5) Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires au sein d'une collectivité - @ctes

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'adhérer au service de la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Ce point est reporté à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.

6) Renouvellement du garde – chasse

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'Association de Chasse d'ASPACH demande le renouvellement de l'agrément de Monsieur William SCHMITT, domicilié à ILLZACH, 53, Avenue de Fribourg, en tant que garde-chasse.

Après étude du dossier et délibération, les conseillers, avec 14 voix pour, émettent un avis favorable à la demande de renouvellement de l'agrément de Monsieur William SCHMITT comme garde-chasse privé de l'Association de Chasse d'ASPACH.

7) Agrément d'un associé – chasse

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'Association de Chasse d'ASPACH demande l'agrément d'un nouvel associé : Monsieur René ADLER, domicilié à ROTHENBURG (canton de Luzern), Flecken 32.

Après étude du dossier et délibération, les conseillers, avec 12 voix pour et 2 abstentions, émettent un avis favorable à la demande d'agrément d'un nouvel associé par l'Association de Chasse d'ASPACH : Monsieur René ADLER.

8) Charte de gouvernance concernant l'élaboration du PLUi

Monsieur le Maire présente aux conseillers la charte de gouvernance rédigée par la CCS concernant l'élaboration du PLUi Secteur Altkirch élargi.

9) Compte-rendu des commissions communales

Angélique LIDY : commission des affaires scolaires

- Point sur le protocole sanitaire : de nombreuses contraintes pour les enfants, les parents et le personnel enseignant (port du masque à l'intérieur et à l'extérieur, nettoyage des surfaces plusieurs fois par jour, suspension des cours de natation).
- Périscolaire : il n'y a actuellement plus de place au périscolaire. Solution : augmenter la capacité de 10 élèves ; un avenant sera signé pour l'utilisation d'une salle de classe durant le temps du repas du midi.
- L'opération vente d'agrumes est reconduite cette année.
- Monsieur le Maire et Madame LIDY ont remis à chaque enfant une tablette de chocolat pour Noël, en attendant le spectacle offert par la commune ; un panier garni a été remis au personnel enseignant.

Dominique STOESEL : commission de l'information

- Une lettre intermédiaire sera distribuée prochainement : opération vente d'agrumes, recensement de la population, information pour la rentrée de septembre 2022.
- Passage du Conseil en Énergies Partagé à l'école élémentaire avec une caméra thermique : explication des différents clichés qui montrent que la structure est relativement bien isolée, mais qu'il faudrait remplacer les huisseries. Il est demandé des clichés après les travaux afin de constater leur efficacité.
- On peut constater que le fait d'avoir abaissé les plafonds et condamné les fenêtres hautes dans les classes de l'école élémentaire a été bénéfique.
- Demande des agents recenseurs : prêt d'un téléphone portable.

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie

- Un panier a été offert aux membres du personnel communal et du conseil municipal : produits de l'association la Passerelle et un calendrier de l'Astro Aspach.
- Les aînés se verront remettre par les conseillers municipaux un bon d'achat d'Altkirch Tradition valable chez les commerçants altkirchois, ainsi qu'un bricolage confectionné par les enfants du périscolaire.
- Les présidents des associations d'ASPACH recevront un petit colis avec un mot.
- L'AG de création de l'association Sax O'Clock aura lieu le 12 janvier prochain.
- Projet : ré-adressage des rues du village en partenariat avec La Poste – point avec La Poste à refaire.

Céline STEVANOVIC : aménagement de la mobilité

- Sécurité routière : pose des écluses définitives d'entrée d'ASPACH par le Col de la Steige : en attente de signature de la convention CEA – ASPACH.
- Une question est soulevée : le passage des vélos à l'entrée du village : pris en compte dans l'étude d'implantation, point à préciser avant la pose définitive avec l'Unité Routière.

Céline STEVANOVIC pour Alain WOLF : Commission environnement et patrimoine

- La citerne incendie du Clos de la Chapelle a été installée, elle a été remplie grâce au point de captage d'eau non potable de SPECHBACH.
- Projet des haies et fascines : subventions escomptées : 80% par Plantons des Haies, et 40% dans le cadre du Gerplan.

10) Compte-rendu des commissions intercommunales

MJC : Sandrine JOLY informe que, malgré le COVID, la participation aux activités durant les vacances de la Toussaint a augmenté de 45%. L'objectif est d'arriver pour la saison 2021-2022 à 2000 inscrits (1919 à la date d'aujourd'hui).

SIAEP : Frédéric FREYBURGER informe les conseillers que 200 détecteurs sonores de fuites sont installés, et qu'il y a moins de pression la nuit. On constate également une pollution au S-métolachlore (produit en vente légale en agriculture) ; deux années seront nécessaires pour régler ce problème. Le chaînage avec Altkirch est en prévision.

CLECT : Dominique STOESSEL a participé à la dernière réunion le 7 décembre dernier : élection du Président (M. METZ) et de la Vice-Présidente (Mme TELLIER), approbation du règlement intérieur, explication du mode de calcul des attributions de compensation ; si les membres du conseil municipal désirent davantage d'explications, Monsieur METZ se propose de se déplacer dans les communes.

11) Divers

- L'entreprise PONTIGGIA interviendra jeudi pour enlever les illuminations de Noël et remplacer les lampes.
- L'UNC recherche des membres pour assurer sa pérennité ; par ailleurs, de nouvelles règles d'organisation des sections locales sont applicables. Un RDV en Mairie est prévu afin d'évoquer ce sujet.
- Benne à déchets verts : commande passée - intervention de l'entreprise en février / mars 2022 (plate-forme de dépôt) - après quoi, il nous faudra assurer la sécurisation de l'ancien lieu Rue de la Forêt.
- L'Ami Hebdo spécifique sur les Services de la CCS en distribution gratuite à tous les habitants de la CCS : distribution non uniforme au sein du village, information remontée.
- Remarque d'un habitant : les décorations de Noël lumineuses sont concentrées dans le centre du village, est-il possible d'élargir ? La multiplication des points lumineux de Noël n'est pas prévue, mais le point sera évoqué en Commission Cadre de Vie.
- Certains retards / désorganisations sont constatés dans la levée des ordures ménagères le lundi sur ASPACH, le Maire rappelle que la CCS a réorganisé ces tournées avec le prestataire dans un but d'optimisation budgétaire. Cette réorganisation permet des économies substantielles, et un budget à l'équilibre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h42.